Image not found or type unknown

Quelles conditions l'employeur doit-il respecter lors de la conclusion d'un contrat de professionnalisation ?

publié le **08/06/2012**, vu **877 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance qui peut être conclu pour une durée déterminée ou indéterminée. Dans les deux cas, il comporte une période de professionnalisation et fait l'objet de certains aménagements par rapport aux contrats ordinaires.

Lire l'article

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés